

**Annexe 1 au Rapport final
sur l'évaluation des expérimentations rSa**

Comité d'Evaluation des expérimentations

Comparaison des zones tests et témoins avant expérimentation
(Centre d'Etudes et de l'Emploi)

<p>Antoine Goujard Groupe de recherche SOLSTICE Centre d'Etudes de l'Emploi 29 promenade Michel Simon 93 166 Noisy le Grand</p>	 <p>« LE DESCARTES I » ● 29, PROMENADE MICHEL SIMON ● 93 166 NOISY-LE-GRAND CEDEX ● TELEPHONE: (33) 01 45 92 68 00 ● TELECOPIE: (33) 01 49 31 02 44 ● www.cee-recherche.fr</p>	
---	---	--

Evaluation de l'expérimentation du RSA Une comparaison des zones tests et témoins avant expérimentation

L'expérimentation du RSA s'apparente à un ensemble de quasi-expériences. Chaque département réalise une expérience naturelle qui est au niveau national répétée par les départements selon des modalités qui varient à la marge. On est dans la situation la plus courante de l'évaluation des politiques publiques où les bénéficiaires de la politique ne font pas l'objet d'un tirage au sort. La définition des zones témoins a reposé sur deux étapes :

Dans un premier temps, pour un département donné, on a établi une liste de *zones témoins candidates* qui ont des caractéristiques socio-démographiques comparables à celle de la zone test à partir d'indicateurs issus du recensement général de la population, des fichiers de la CNAF et des différents zonages retenus par les départements.

Dans un second temps, on a choisi parmi toutes ces zones *candidates*, en accord avec les départements, celle qui présentait le plus de proximité vis-à-vis de la zone test du point de vue de l'estimation des chances d'entrer en intéressement estimées en mobilisant les données de gestion de la CNAF. Pour cela, on a reconstitué des séries de taux d'entrée en intéressement à partir du second semestre 2001 afin de comparer le dynamisme des zones vis-à-vis de l'accès à l'emploi des futurs bénéficiaires du RSA. L'évolution de ces effets locaux était mesurée nettes des effets de la structure observable de la population des allocataires du RMI.

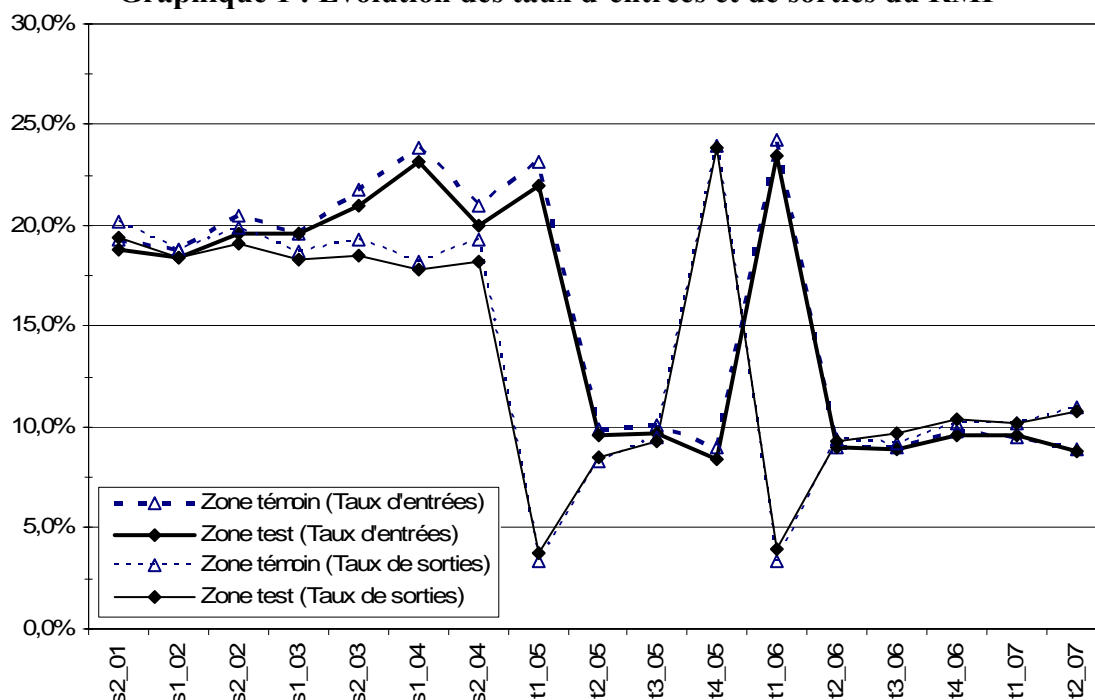
La présente note détaille les variations du nombre d'allocataires du RMI au niveau national entre l'ensemble des zones tests et témoins puis pour chaque département et chaque zone test et témoin de juin 2001 à juillet 2007. Les principaux résultats sur le retour à l'emploi des allocataires du RMI sont présentés sous forme de graphiques synthétisant les différences entre zones tests et témoins au niveau national puis au niveau départemental. Les évolutions des entrées et sorties du RMI ainsi que les entrées en intéressement avant contrôle des caractéristiques observables des allocataires n'avaient pas été mobilisées dans la définition des zones témoins et permettent de mesurer la qualité du contrefactuel national et des contrefactuels départementaux obtenus.

Au niveau national, l'ensemble des zones témoins s'avère être un contrefactuel satisfaisant de l'ensemble des zones tests, même si, au niveau départemental ou pour une zone test donnée, les évolutions des zones témoins peuvent différer des territoires tests.

1. Evolutions de l'ensemble des zones tests et témoins

Les graphiques 1 et 2 présentent les évolutions des nombres d'allocataires du RMI de l'ensemble des zones tests et témoins ainsi que les évolutions de leurs variations annuelles sur la période 2005-2007¹. Les zones témoins contrefactuelles de plusieurs zones tests sont affectées d'un poids proportionnel au nombre de zones tests correspondantes. Par exemple, les allocataires du RMI des communes de la CLI de Maugeio dans l'Hérault (34) qui sont contrefactuelles du département de Haute-Corse (2B) et des communes des CLIs de Mèze Frontignan et de Pignan dans l'Hérault sont comptabilisés 3 fois. Les différentes zones sont également *pondérées* par leurs nombres de foyers allocataires du RMI. Au niveau national, graphique 1, l'évolution des taux d'entrées ou de sorties du RMI du groupe des zones tests et du groupe des zones témoins sur un semestre ou trimestre donné sont généralement très proches.

Graphique 1 : Evolution des taux d'entrées et de sorties du RMI



Source : CNAF FILEAS et BENETRIM juin 2001 à juin 2007.

Champ : Ensemble des allocataires du RMI des zones tests et témoins.

Lecture : Entre fin Juin 2001 et fin décembre 2001, le nombre d'entrées au RMI dans l'ensemble des zones tests correspondait à 18,8% du stock en début de période et le nombre de sorties à 19,4%. Dans l'ensemble des zones témoins, le taux d'entrée était de 19,3% et le taux de sortie de 20,2%. A partir de 2005, les taux mesurés sont trimestriels.

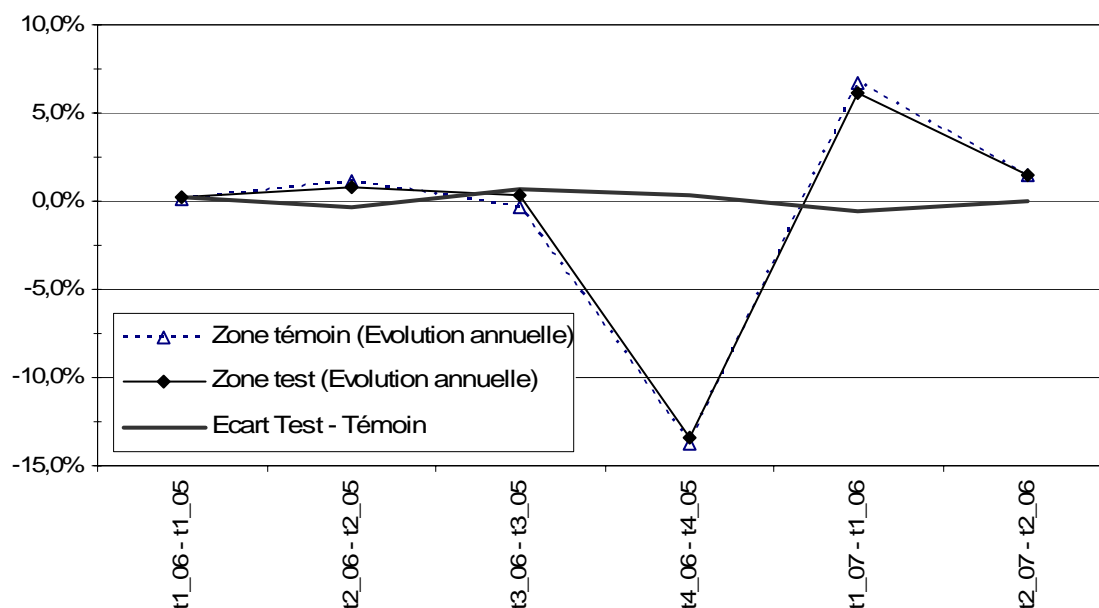
Ce constat est robuste. Lorsque les différentes zones tests et témoins ne sont pas pondérées par leurs nombres d'allocataires et que l'on accorde la même importance aux expérimentations menées, par exemple, à Marseille et dans la zone test rurale de Dordogne (24), on observe globalement des évolutions similaires, même si les taux moyens de sorties et d'entrées au RMI sont sensiblement plus élevés que les taux moyens pondérés. Le graphique correspondant à cette analyse *non pondérée* est présenté en annexe B (graphique B.1).

¹ Les définitions des taux d'entrées et de sorties ainsi que de leurs évolutions sont reportées en annexe A.

Les taux d'entrées et de sorties du RMI des deux ensembles de zones varient de façon similaire sur l'ensemble de la période. Spécifiquement, les évolutions annuelles des taux de sorties trimestriels du RMI sur la période 2005-2007 sont très proches entre les deux groupes de zones (Graphique 2, analyse pondérée). L'écart absolu maximal entre les évolutions annuelles des taux de sorties trimestriels des zones tests et témoins est de 0,7% sur la période. Entre le second semestre 2006 et le second semestre 2007, l'écart mesuré est de -0,04%. L'écart absolu moyen entre les évolutions annuelles des taux de sorties trimestriels est de 0,35% (2,1%/6).

Le critère de l'écart absolu moyen est exigeant pour deux raisons. Premièrement, les taux comparés sont des taux trimestriels par nature plus volatils que les taux d'entrée en intéressement sur une année qui avait été retenus pour le choix des zones témoins. Deuxièmement, les valeurs absolues des écarts annuels de croissance de zone test à zone témoin s'additionnent de trimestres en trimestres. Par exemple, une croissance plus forte du taux de sortie du RMI de la zone test par rapport à la zone témoin entre les premiers trimestres 2005 et 2006 n'est pas, avec ce critère, compensée par une croissance plus faible du taux de sortie du RMI de la zone test par rapport à la zone témoin entre les seconds trimestres 2005 et 2006. Des comparaisons sur des intervalles de temps supérieurs au trimestre obtiendraient nécessairement des résultats meilleurs.

Graphique 2 : Evolution annuelle des taux de sorties trimestriels du RMI (2005-2007)



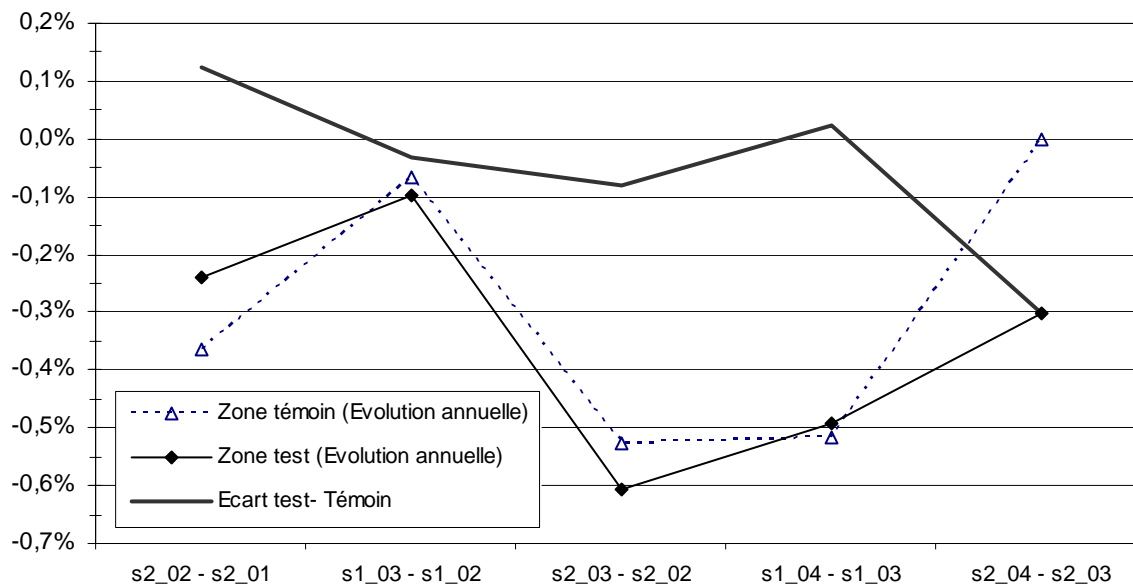
Source : CNAF FILEAS et BENETRIM janvier 2005 à juin 2007.

Champ : Ensemble des allocataires du RMI des zones tests et témoins.

Lecture : Entre mars 2005 et juin 2005, le taux de sortie du RMI était de 8,5% dans les zones test. Sur la même période en 2006, il était de 9,3% soit une évolution de +0,8%. La même évolution sur l'ensemble des zones témoins était de +1,1% soit un écart de 0,3%. L'écart d'évolution annuelle maximum mesuré entre les évolutions des taux de sorties trimestriels du RMI des zones tests et témoins est de 0,7% entre les 3èmes trimestres 2005 et 2006.

Sur la période semestrielle des fichiers, entre le second semestre 2001 et la fin 2004, les évolutions annuelles des taux de sorties du RMI sont également très proches (graphique 3, analyse pondérée). Le profil plus régulier d'évolution sur la période considérée et l'agrégation temporelle conduite à un écart absolu moyen entre les évolutions annuelles des taux de sorties semestriels plus faible et égal à 0,12% (0,6%/5).

Graphique 3 : Evolution annuelle des taux de sorties semestriels du RMI (2001-2004)



Source : CNAF FILEAS et BENETRIM juin 2001 à décembre 2004.

Champ : Ensemble des allocataires du RMI des zones tests et témoins.

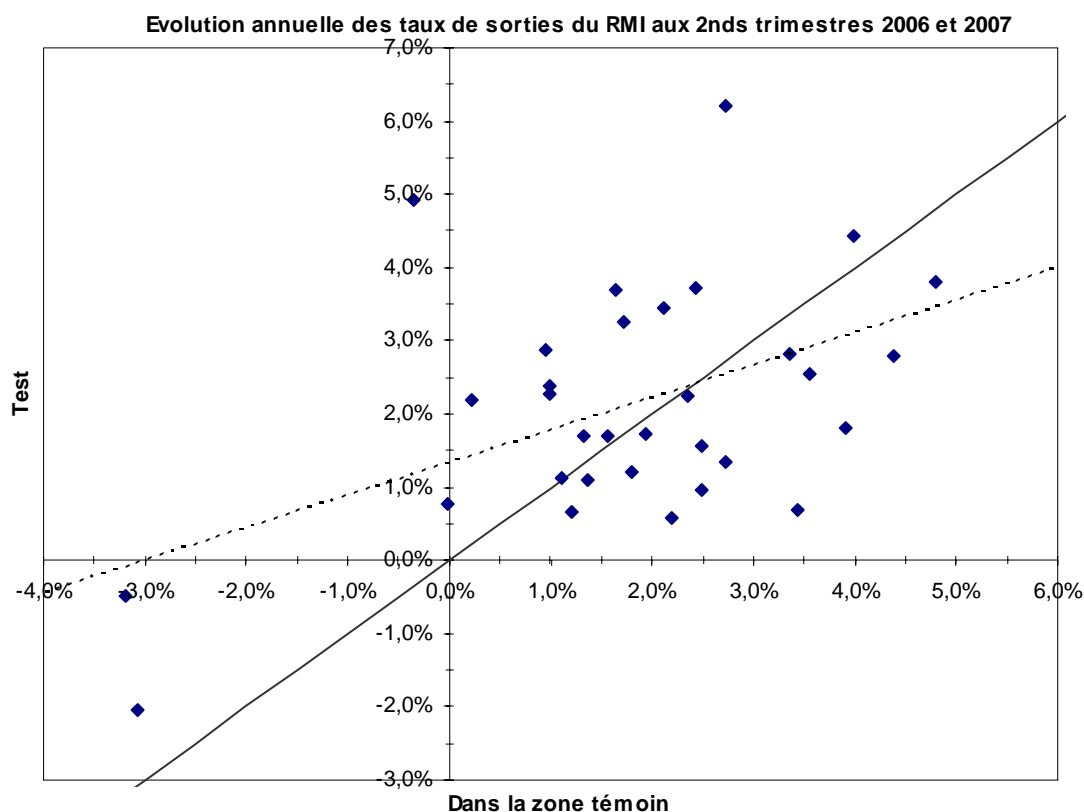
Lecture : Au second semestre 2001, le taux de sortie du RMI était de 19,4% dans les zones test. Sur la même période en 2002, il était de 19,1% soit une évolution de -0,3%. La même évolution sur l'ensemble des zones témoins était de -0,4% soit un écart de 0,1%.

Les graphiques correspondant aux variantes non pondérées par le nombre d'allocataires du RMI des graphiques 2 et 3 sont présentés en annexe B (graphiques B.1 et B.2). Le constat de proximité des trajectoires des zones tests et témoins reste valable. Les écarts absolus moyens entre les deux ensembles de zones sont presque identiques à ceux obtenus lors de l'analyse pondérée : 0,37% (2,2%/6) sur la période 2005-2007 et, un peu plus important sur la période 2001 à 2004, 0,4% (2,0%/5).

2. Evolutions des zones tests et témoins départementales

Pour synthétiser les écarts dans le temps au niveau départemental, on a représenté l'ensemble des zones tests et témoins de chaque département sur un même graphique. Le graphique 4 reprend ainsi l'évolution des taux de sorties du RMI entre les seconds trimestres 2006 et 2007 pour les 32 départements expérimentateurs (annexe B). Là encore chacune des zones tests et témoins à l'intérieur d'un même département est pondérée par son nombre d'allocataires du RMI.

Graphique 4 : Evolution annuelle des taux de sorties du RMI entre les seconds trimestres 2006 et 2007



Source : CNAF FILEAS et BENETRIM juin 2001 à juin 2007.

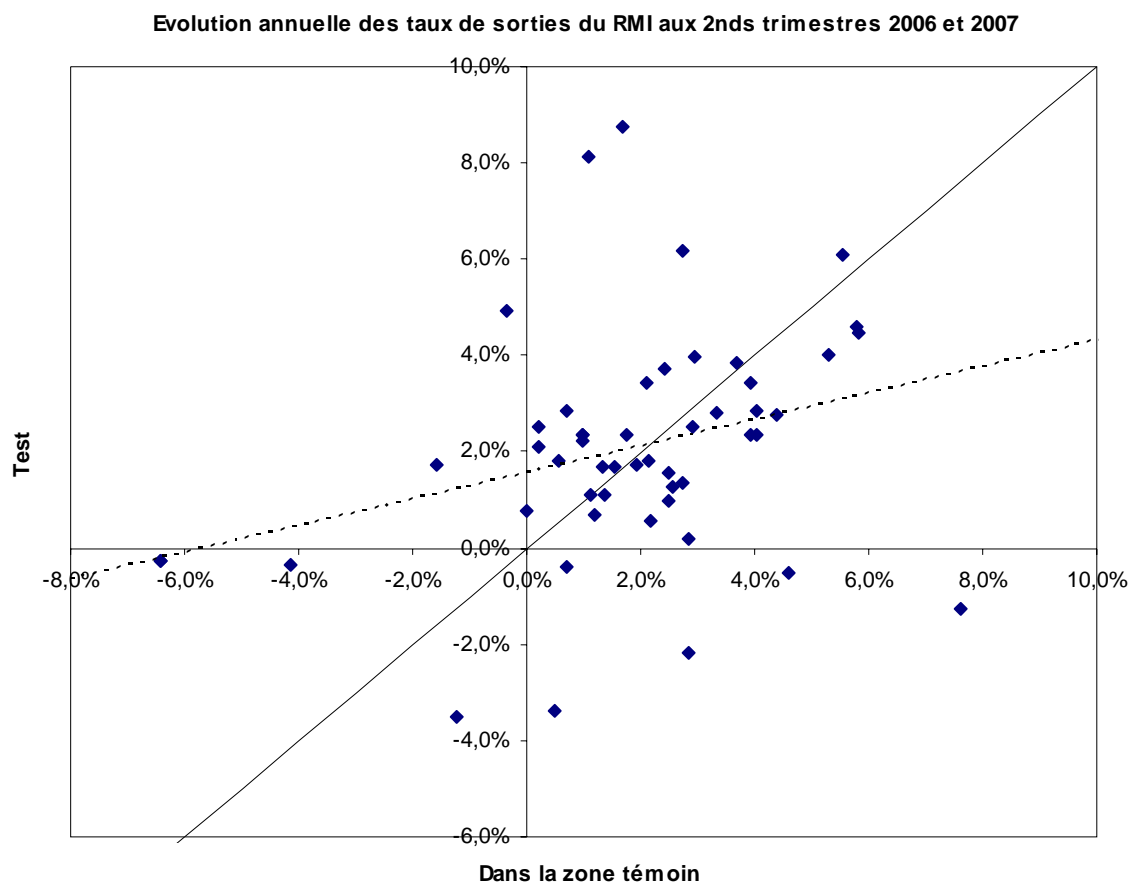
Champ : Ensemble des allocataires du RMI des zones tests et témoins.

Lecture : Chaque point correspond à un département. En abscisse, est reportée la variation du taux de sorties du RMI des zones témoins du département. En ordonnée, est reportée la variation du taux de sorties du RMI des zones tests du département. La droite en traits pleins correspond à la première bissectrice : si les zones témoins évoluaient en symétrie parfaite des zones tests, les points se concentreraient sur cette droite. La droite en traits pointillés correspond à une régression simple de la variation dans les zones tests sur la variation dans les zones témoins.

Si, dans chaque département, l'ensemble des zones témoins était un contrefactuel parfait de l'ensemble des zones tests, la droite en traits pointillés devrait être confondue avec la première bissectrice en trait plein et les points représentatifs de chaque département situés sur cette bissectrice. Ce n'est ici pas le cas. Néanmoins, l'ensemble des points départementaux s'avère relativement symétrique par rapport à cette bissectrice ce qui explique que les agrégations des zones tests et témoins aient, au niveau national, des évolutions comparables.

Si l'on répète l'analyse zone par zone (graphique 5), le résultat obtenu est équivalent. Un plus grand nombre de zones semble proche de la première bissectrice, mais quelques zones tests présentent des évolutions sensiblement différentes de celles de leurs zones témoins.

Graphique 5 : Evolution annuelle des taux de sorties du RMI entre les seconds trimestres 2006 et 2007



Source : CNAF FILEAS et BENETRIM juin 2001 à juin 2007.

Champ : Ensemble des allocataires du RMI des zones tests et témoins.

Lecture : Chaque point correspond à une des 51 zones tests et à son contrefactuel. En abscisse, est reportée la variation du taux de sorties du RMI de la zone témoin. En ordonnée, est reportée la variation du taux de sorties du RMI de la zone test. La droite en traits pleins correspond à la première bissectrice : si les zones témoins évoluaient en symétrie parfaite des zones tests, les points se concentreraient sur cette droite. La droite en traits pointillés correspond à une régression simple de la variation dans les zones tests sur la variation dans les zones témoins.

Au final, le constat de similarité au niveau national entre zone test et témoin et d'hétérogénéité de quelques situations locales est comparable à celui fait en annexe A pour l'évolution des entrées en intéressement avant contrôle de la structure observable de la population des allocataires du RMI de chaque zone.

La qualité des 51 couples test-témoin est évaluée en annexe D. Celle-ci présente pour chaque couple (test, témoin) trois facteurs permettant de juger de la qualité des contrefactuels : premièrement, la taille des zones en nombre d'allocataires du RMI aux 31 décembre 2001 et 2006, deuxièmement l'écart absolu moyen des évolutions des sorties du RMI sur la période semestrielle des fichiers (2001-2004) et sur la période (2005-2007), troisièmement l'écart absolu moyen des entrées en intéressement sur la période allant de janvier 2005 à fin septembre 2006.

La taille des zones apparaît comme un critère important de la qualité des contrefactuels. Elle pourrait cependant ne pas avoir un effet linéairement favorable car deux effets opposés jouent : d'une part la taille d'une zone permet d'obtenir des estimations des sorties du RMI de meilleure qualité, d'autre part, les zones de grandes tailles présentent moins de zones témoins potentielles à l'intérieure d'un même département et le choix de la zone témoin a été plus contraint. Cependant, dans les analyses menées sur les taux d'entrée en intéressement ou les taux de sorties du RMI, le premier effet (favorable) l'emporte car la taille tend aussi à homogénéiser les zones comparées en termes de composition observable de la population des allocataires du RMI.

Annexe A. Calculs des variations des nombres d'allocataires du RMI à partir des fichiers de la CNAF, FILEAS et BENETRIM

Le nombre de foyers allocataires du RMI a été calculé comme le nombre de foyers allocataires ayant un droit ouvert au RMI dans la zone qu'ils soient ou non en intéressement. Le tableau A.1 détaille l'ensemble des flux calculés entre chaque fichier de la CNAF à une fréquence soit semestrielle soit trimestrielle. Les entrants au RMI correspondent au flux :

$$ENTRANTS_t = NI_t + NR_t$$

Les sortants du RMI correspondent eux au flux :

$$SORTANTS_t = (3)_t + (4)_t + (3i)_t + (4i)_t$$

Tableau A.1 : Transitions observées des allocataires du RMI

FILEAS/BENETRIM t	Intervalle de t à t+1	FILEAS/BENETRIM t+1
RMI seul	→ (1) →	RMI seul
	→ (2) →	Intéressement
	→ (3) →	Sorties du RMI et de l'API
	→ (4) →	API
RMI avec intéressement	→ (1i) →	RMI seul
	→ (2i) →	Intéressement
	→ (3i) →	Sorties du RMI et de l'API
	→ (4i) →	API
	Entrants au RMI entre t et t+1 présents en t+1	RMI seul (NR) Intéressement (NI)

De 2001 à fin 2004

Semestre 1 : janvier à juin (s1)

Semestre 2 : juillet à décembre (s2)

De début 2005 à Septembre 2006

Trimestre 1 : janvier à mars (t1)

Trimestre 2 : avril à juin (t2)

Trimestre 3 : juillet à septembre (t3)

Trimestre 4 : octobre à décembre (t4)

Lecture

Lors de leurs apparitions les flux des Rmistés vers les dispositifs : Contrat d'avenir (Septembre 2005), Revenu minimum d'activité (Décembre 2004), Prime d'emploi versée (Mars 2006), ont été fusionnés avec le dispositif d'intéressement dans la base de données réalisée. Les flux vers ces dispositifs sont agrégés aux flux vers l'intéressement (2) et (2i). Les transitions (3) et (3i) et les flux (NR) et (NI) intègrent la mobilité géographique des allocataires quelle soit observée dans les fichiers de la CNAF (changement de zone test ou témoin à l'intérieur du périmètre d'une même CAF) ou inobservée (mobilité hors CAF d'origine).

Dans le tableau A.1, les transitions (2) et (3)+(4) correspondent à celles modélisées dans la mesure du calcul des taux nets d'entrée en intéressement des allocataires du RMI, c'est-à-dire après contrôle des caractéristiques observables des allocataires.

La somme $(A)_t = (1)_t + (2)_t + (3)_t + (4)_t$ correspond au stock d'allocataires du RMI sans intéressement en début de trimestre ou semestre.

La somme $(B)_t = (1i)_t + (2i)_t + (3i)_t + (4i)_t$ correspond au stock d'allocataires du RMI en intéressement en début de trimestre ou semestre.

Les indicateurs de taux de sortie et d'entrée au RMI sur une période t sont donnés par :

$$TXSORTIE_t = (SORTANTS)_t / (A + B)_t$$

$$TXENTREES_t = (ENTRANTS)_t / (A + B)_t$$

Un autre indicateur est le taux d'entrée en intéressement sur la période :

$$TXINTER_t = (2)_t / (A)_t$$

Il est également possible de définir un taux d'entrée en intéressement par :

$$TXINTER_{2t} = (2 + NI)_t / (A + NI + NR)_t$$

En pratique, ce second indicateur est très proche du précédent et n'est pas reporté dans cette note.

On a ensuite recalculé les variations annuelles correspondant aux différents taux définis :

$$\Delta TX_t = TX_t - TX_{t-n}$$

Où n est égal à 2 dans le cas des fichiers semestriels et 4 dans le cas des fichiers trimestriels.

Dans le cas de l'agrégation des zones tests ou témoins au niveau national ou départemental, il est possible de pondérer ou non ces indicateurs par le nombre de foyers allocataires du RMI des différentes zones. La plupart des analyses proposées dans le corps de la note sont pondérées et leurs variantes non pondérées reportées en annexes.

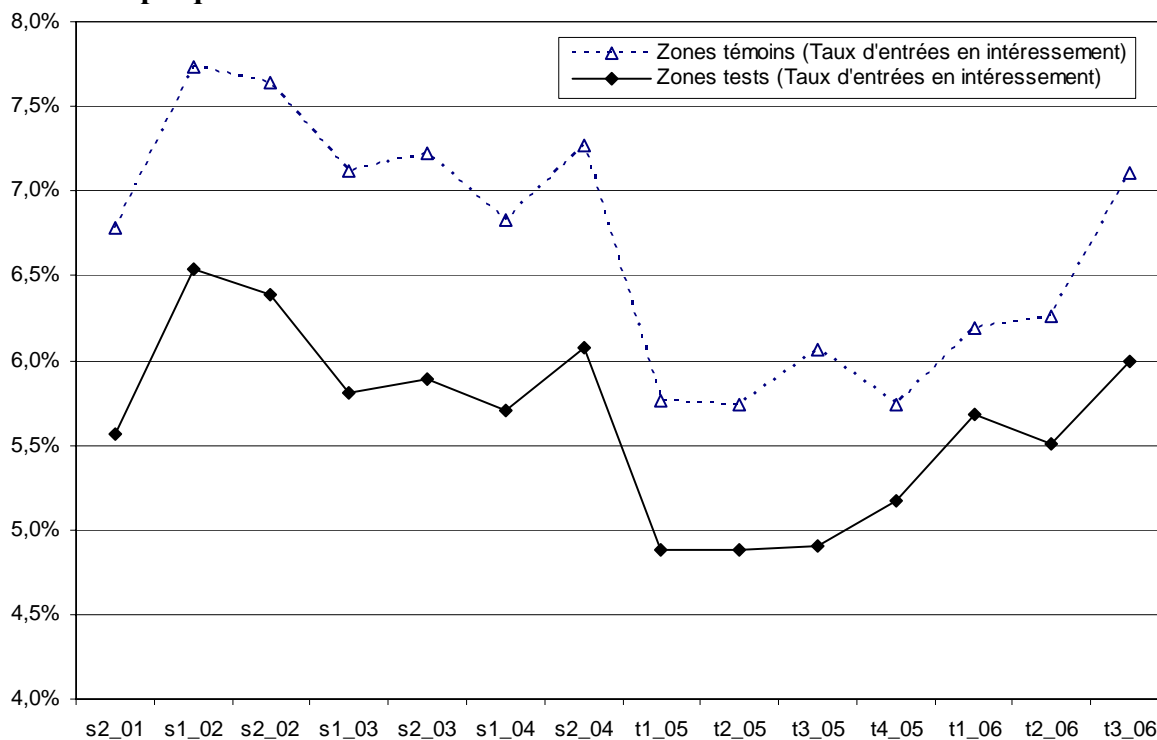
Pour mesurer les écarts des évolutions annuelles entre zones tests et témoins, on a ensuite calculé des écarts absolus moyens sur différentes périodes.

$$EAM_m = \frac{1}{m} \cdot \sum_{k=1}^m |\Delta TX_k (TEST) - \Delta TX_k (TEMOIN)|$$

Le graphique A.1 présente les taux d'intéressement de l'ensemble des zones tests et des zones témoins (seule l'analyse pondérée est ici présentée). De façon surprenante puisque ce critère n'est pas rentré en compte dans le choix des zones témoins, on constate que l'ensemble des zones témoins a systématiquement au niveau national un niveau supérieur à celui de l'ensemble des zones tests. Néanmoins, le second constat qui émerge du graphique A.1 est que les évolutions des deux ensembles de zones sont très parallèles.

Ceci est confirmé par le graphique A.2 où les évolutions annuelles des taux d'entrée en intéressement apparaissent similaires pour les deux groupes test et témoin. C'est une variante de ce critère, *après contrôle des caractéristiques observables des allocataires*, qui avait été retenu pour le choix des zones témoins et l'on constate bien qu'en évolution les zones tests et témoins sont semblables. La différence de croissance des taux d'entrées en intéressement n'excède jamais 1%. L'écart maximal apparaît au premier trimestre 2006 avec un écart entre les deux évolutions de 0,4%. L'écart absolu moyen mesuré sur l'ensemble des évolutions annuelles sur la période 2001-2004 est de 0,11% (0,6%/5).

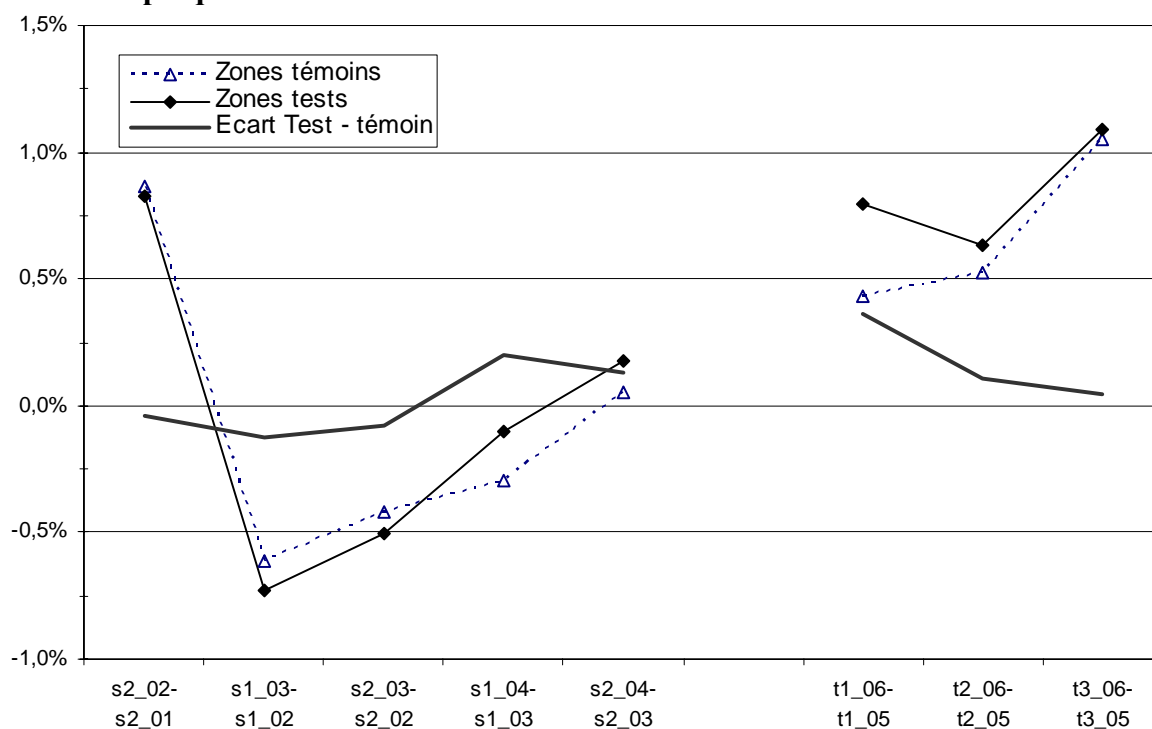
Sur la période plus récente (seconde partie du graphique A.2), les évolutions annuelles des taux trimestriels d'entrée en intéressement apparaissent comparables. En désagrégant les évolutions des zones tests et témoins par département, puis zone par zone, les évolutions entre les troisièmes semestres 2005 et 2006 (graphiques A.3 et A.4), apparaissent plus contrastées. Comme pour les taux de sortie du RMI dans le corps du texte, les évolutions des zones tests et témoins départementales ne sont pas toujours semblables avant l'expérimentation.

Graphique A.1 : Taux d'entrée en intéressement des allocataires du RMI

Source : CNAF FILEAS et BENETRIM juin 2001 à juin 2006.

Champ : Ensemble des allocataires du RMI des zones tests et témoins.

Lecture : Entre juin et décembre 2001 (s2_01) le taux d'entrées en intéressement des allocataires du RMI sans intéressement était de 5,8% dans l'ensemble des zones tests contre 7,0% dans l'ensemble des zones témoins. A partir de 2005, les taux mesurés sont trimestriels.

Graphique A.2 : Variations annuelles des taux d'entrée en intéressement

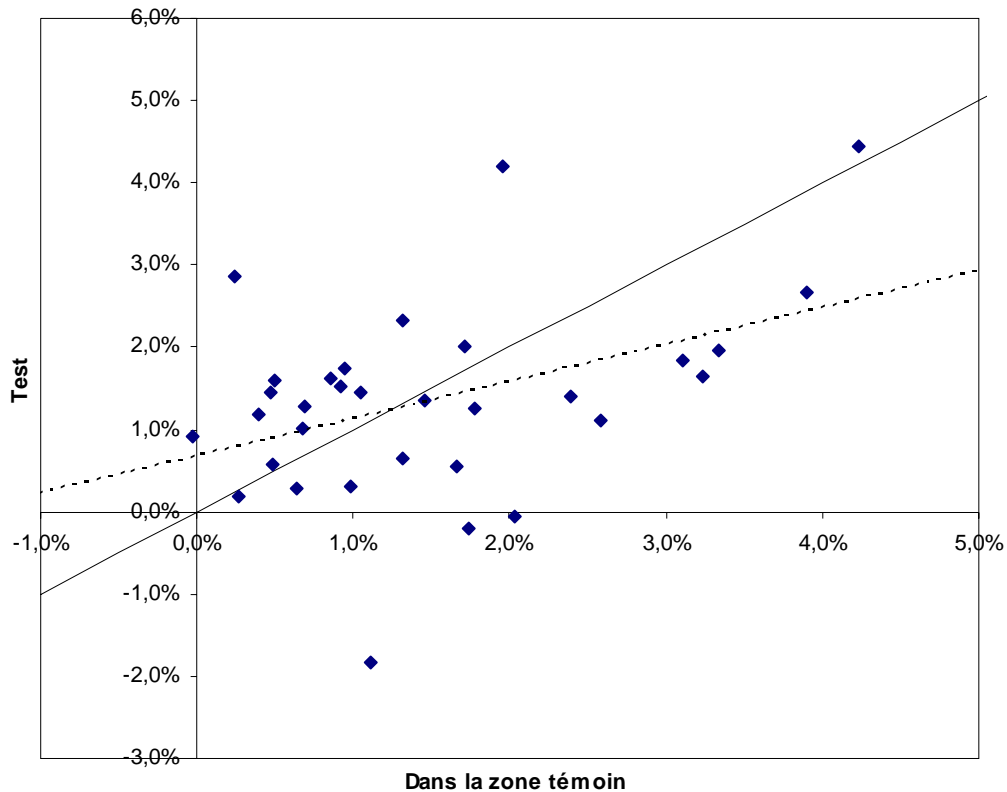
Source : CNAF FILEAS et BENETRIM juin 2001 à septembre 2006.

Champ : Ensemble des allocataires du RMI des zones tests et témoins.

Lecture : Entre juin et décembre 2002 le taux d'entrées en intéressement des allocataires du RMI sans intéressement a augmenté de 1,2% dans les zones tests et témoins.

Graphique A.3 : Evolution annuelle des taux d'entrées en intéressement des allocataires du RMI entre les troisièmes trimestres 2005 et 2006

Evolution annuelle des taux d'entrées en intéressement aux 3èmes trimestres 2005 et 2006



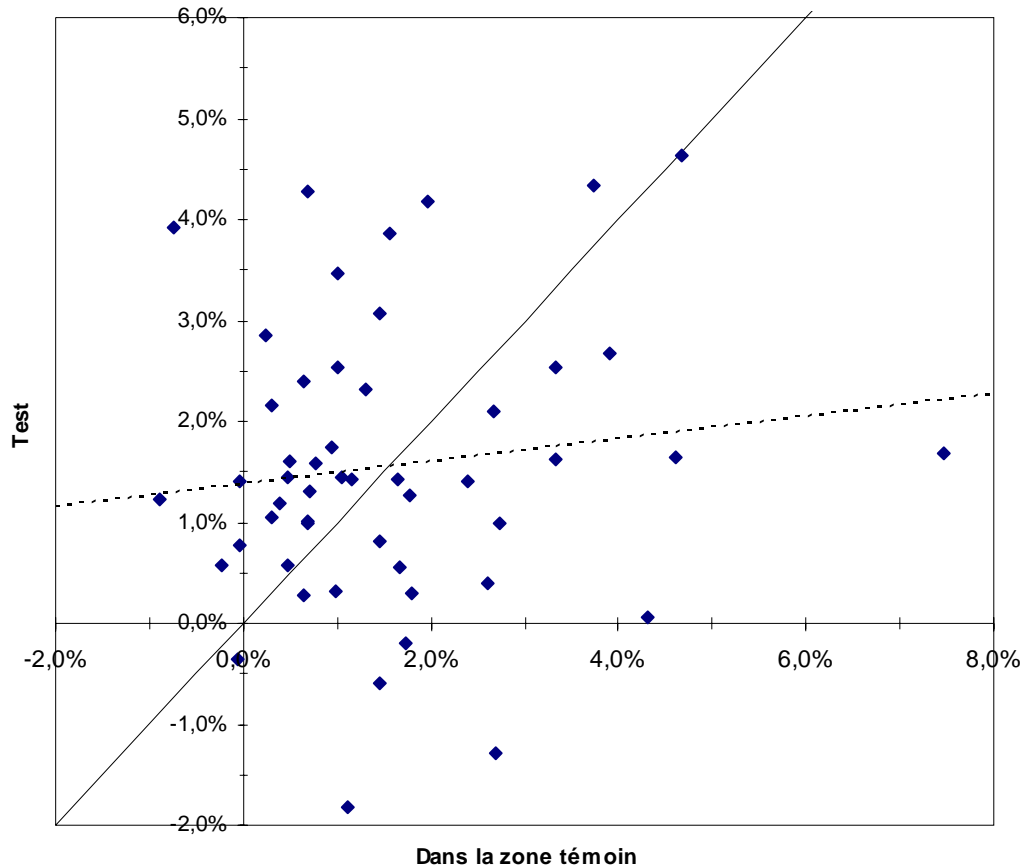
Source : CNAF FILEAS et BENETRIM juin 2001 à juin 2007.

Champ : Ensemble des allocataires du RMI des zones tests et témoins.

Lecture : Chaque point correspond à un département. En abscisse, est reportée la variation annuelle du taux d'entrée en intéressement des zones témoins du département. En ordonnée, est reportée la variation annuelle du taux d'entrée en intéressement des zones tests du département. La droite en traits pleins correspond à la première bissectrice : si les zones témoins évoluaient en symétrie parfaite des zones tests, les points se concentreraient sur cette droite. La droite en traits pointillés correspond à une régression simple de la variation dans les zones tests sur la variation dans les zones témoins.

Graphique A.4 : Evolution annuelle des taux de sorties du RMI entre les troisièmes trimestres 2005 et 2006

Evolution annuelle des taux d'entrées en intéressement
aux 3èmes trimestres 2005 et 2006



Source : CNAF FILEAS et BENETRIM juin 2001 à juin 2006.

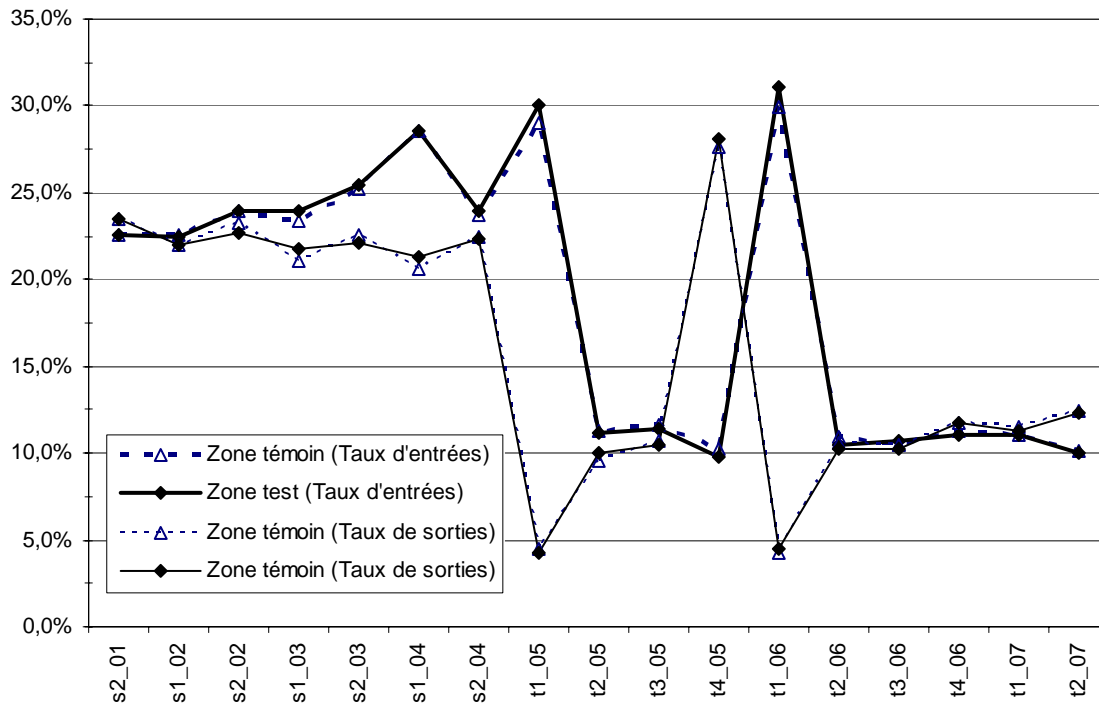
Champ : Ensemble des allocataires du RMI des zones tests et témoins.

Lecture : Chaque point correspond à une des 51 zones tests et à son contrefactuel. En abscisse, est reportée la variation du taux de sorties du RMI de la zone témoin. En ordonnée, est reportée la variation du taux de sorties du RMI de la zone test. La droite en traits pleins correspond à la première bissectrice : si les zones témoins évoluaient en symétrie parfaite des zones tests, les points se concentreraient sur cette droite. La droite en traits pointillés correspond à une régression simple de la variation dans les zones tests sur la variation dans les zones témoins.

Annexe B. Analyse non pondérée de l'ensemble des zones tests et témoins

Dans cette annexe, on a reproduit les graphiques du corps du texte sans pondérer chacune des zones expérimentatrices et témoins par son nombre d'allocataires du RMI.

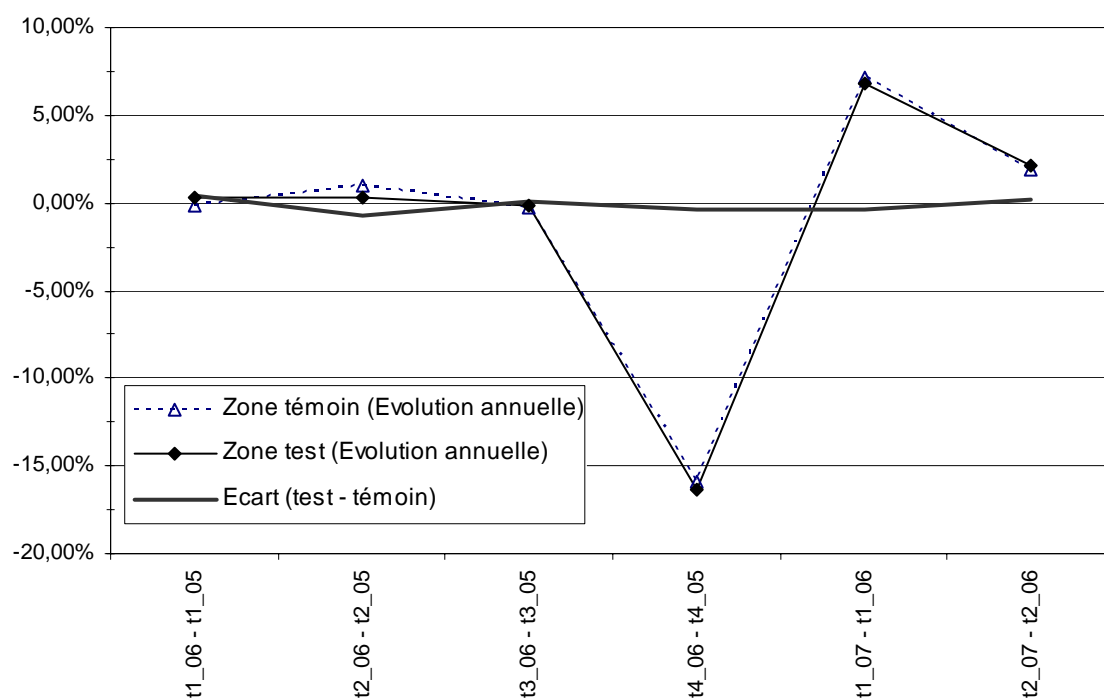
Graphique B.1 : Evolution des taux d'entrées et de sorties du RMI (non pondérés)



Source : CNAF FILEAS et BENETRIM juin 2001 à juin 2007.

Champ : Ensemble des allocataires du RMI des zones tests et témoins.

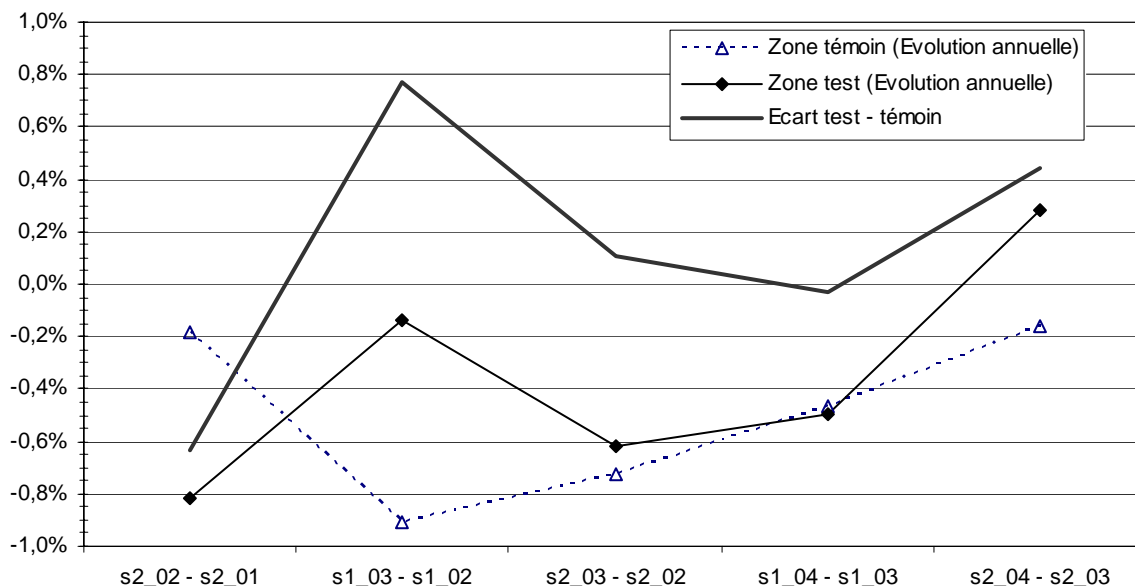
Lecture : Entre fin Juin 2001 et fin décembre 2001, le nombre d'entrées au RMI dans l'ensemble des zones tests correspondait en moyenne à 22,5% du stock en début de période et le nombre de sorties à 23,5%. Dans l'ensemble des zones témoins, le taux d'entrée moyen était lui aussi de 22,5% et le taux de sortie moyen de 23,5%. A partir de 2005, les taux mesurés sont trimestriels.

Graphique B.2 : Evolution annuelle des taux de sorties trimestriels du RMI (2005-2007)

Source : CNAF FILEAS et BENETRIM janvier 2005 à juin 2007.

Champ : Ensemble des allocataires du RMI des zones tests et témoins.

Lecture : Entre mars 2005 et juin 2005, le taux de sortie du RMI était de 10,0% dans les zones test. Sur la même période en 2006, il était de 10,3% soit une évolution de +0,3%. La même évolution sur l'ensemble des zones témoins était de +1,0% soit un écart de -0,8%. L'écart d'évolution annuelle maximum mesuré entre les évolutions des taux de sorties trimestriels du RMI des zones tests et témoins est de 0,8% entre les 2èmes trimestres 2005 et 2006.

Graphique B.3 : Evolution annuelle des taux de sorties semestriels du RMI (2001-2004)

Source : CNAF FILEAS et BENETRIM juin 2001 à décembre 2004.

Champ : Ensemble des allocataires du RMI des zones tests et témoins.

Lecture : Au second semestre 2001, le taux de sortie du RMI était de 23,5% dans les zones test. Sur la même période en 2002, il était de 22,7% soit une évolution de -0,8%. La même évolution sur l'ensemble des zones témoins était de -0,2% soit un écart de -0,6%.

Annexe C. Zones tests et témoins utilisées pour les graphiques

Les zones tests et témoins correspondent aux zones de 32 départements expérimentateurs.

Tableau B.1. Zones tests et témoins (1/2)

Code	Département	Zones tests	Zones témoins
2	Aisne	Arrondissement de Vervins	Arrondissement de Soisson
2	Aisne	Arrondissement de Saint-Quentin	Arrondissement de Laon.
3	Allier	CLI de Montluçon	CLI de Vichy
13	Bouches-du-Rhône	Marseille	Reste du département
14	Calvados	CLI du Pays d'Auge-Nord	CLI du Bessin
16	Charente	CLI de Horte-et-Tardoire	CLI de Ruffécois
16	Charente	Commune d'Angoulême	Communes de Cognac et Soyaux
17	Charente-Maritime	DTAS du Pays Rochefortais	DTAS de Saintonge Romane
17	Charente-Maritime	DTAS du Vals de Saintonge	DTAS de Saintonge Romane
21	Côte-d'Or	ASF de Beaune	ASF de Genlis
22	Cotes-d'Armor	CLI de Loudéac	CLI de St-Brieuc-Couronne
22	Cotes-d'Armor	CLI de Lamballe	CLI de Rostrenen
23	Creuse	Département de la Creuse	L'ensemble des territoires non-expérimentateurs de l'Allier
24	Dordogne	Communes de Boulazac et Trélissac (zone test urbaine)	Commune urbaine de Coulounieix-Chamiers (zone témoin urbaine)
24	Dordogne	Cantons de Vélines, Sigoulès, Eymet et issigeac (zone test rurale)	Deux cantons ruraux, Vergt et Villamblard (zone témoin rurale)
25	Doubs	Communauté d'agglomération du pays de Montbéliard	Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
27	Eure	UTAS de Louviers	UTAS de Vernon
30	Gard	CLI n°8 (Nord-Est)	CLI Sud-Est
32	Gers	UTAS de Condom	UTAS de Mirande
34	Hérault	CLI de Clermont l'Hérault	CLI de Capetang-Bédarieux
34	Hérault	CLI de Pignan	CLI de Mauguio
34	Hérault	CLI de Mèze Frontignan	CLI de Mauguio
35	Ille-et-Vilaine	CI de Vitré Communauté	CI de la Couronne rennais Sud
35	Ille-et-Vilaine	CI de Janzé	CI du pays de Guichen
41	Loir-et-Cher	CLI de Blois-Agglomération	CLI de Romorantin-Lanthenay
41	Loir-et-Cher	UPAS Sud-Loire	UPAS de Romorantin-Lanthenay
51	Marne	CLI de Châlons-en-Champagne	CLI de Vitry-le-François
52	Haute Marne	Arrondissement de Chaumont	Arrondissement de Saint-Dizier
53	Mayenne	Département de la Mayenne	Département de la Corrèze (19)
56	Morbihan	CLI de Vannes	CLI d'Hennebont
59	Nord	Territoire test du Nord	Territoire du bassin du Douaisis, zone fournie par le DPT
60	Oise	Canton de Creil-Nogent	Canton de Montataire
60	Oise	Canton de Liancourt	Canton de Meru

Tableau B.1. Zones tests et témoins (2/2)

Code	Département	Zones tests	Zones témoins
62	Pas de Calais	Territoire de l'Arrageois	Territoire Calaisis
62	Pas de Calais	Territoire du Montreuillois	Territoire Calaisis
62	Pas de Calais	Territoire du Ternois	Territoire Audomarois
69	Rhône	CLI de Givors (13)	CLI 9 (Bron)
69	Rhône	CLI de Tarare (5)	CLI 9 (Bron)
69	Rhône	CLI de Villefranche-sur-Saône (15)	CLI 14 (Ecully)
70	Haute-Saône	CAS de Luxeuil les bains	CAS de Lure
76	Seine-Maritime	Communauté d'Agglomération d'Elbeuf et des boucles de Seine	Communauté d'Agglomération Rouennaise
79	Deux-Sèvres	CLI de Thouars	CLI de Saint-Maixent-l'Ecole
79	Deux-Sèvres	CLI de Niort	CLI de Parthenay
79	Deux-Sèvres	CLI de Bressuire	Cantons des Herbiers et de Mortagne-sur-Sèvre (département de Vendée)
86	Vienne	MDS de Loudun	MDS de Montmorillon
86	Vienne	MDS de Jaunay-Clan	MDS de Fontaine-le-Comte
86	Vienne	MDS de Chauvigny	MDS de Montmorillon
93	Seine-Saint-Denis	6 communes ad-hoc	Zone ad-hoc proposée (zone témoin centre)
95	Val-d'Oise	CAS d'Argenteuil	CAS de Sarcelles
95	Val-d'Oise	CAS de Bezons	CAS de Villiers-le-Bel (et non Eaubonne)
2B	Haute-Corse	Département de Haute-Corse	Département de l'Hérault hors zone d'expérimentation (CLI de Clermont L'Hérault, CLI de Pignan et CLI de Mèze Frontignan) modifié le 28/05/08

Annexe D. Qualité des 51 couples test-témoïn

Tableau D.1. Qualité des 51 couples test-témoïn (1/2)

		Taille des zones				Ecart absolu moyen		
		2001	2001	2006	2006	Sorties du RMI		Intéres- sement
		Test	Témoïn	Test	Témoïn	2001-04	2005-07	2005-06
DEP	Zone test	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
02	SAINT-QUENTIN	2370	2205	3579	3293	1,42%	0,94%	1,55%
02	VERVINS	1049	1232	1712	1829	1,46%	0,65%	1,45%
03	CLI DE MONTLUCON	1706	2029	2412	3037	0,89%	1,21%	1,15%
13	MARSEILLE	44581	23522	49517	26896	0,05%	1,05%	0,26%
14	CLI DU PAYS D'AUGE_NORD	913	723	1197	915	2,91%	1,10%	2,27%
16	ANGOULÊME	1730	826	2284	1185	1,02%	1,61%	1,46%
16	CLI HORTE ET TARDOIRE	253	493	380	647	3,87%	2,99%	1,65%
17	PAYS ROCHEFORTAIS	1231	1305	1775	1967	1,78%	0,91%	0,94%
17	VALS DE SAINTONGE	827	1305	1111	1967	1,01%	1,54%	1,09%
21	BEAUNE	795	377	1088	635	1,00%	2,57%	1,71%
22	LAMBALLE	326	250	530	374	4,04%	2,93%	3,13%
22	LOUDEAC	246	435	465	675	1,41%	2,29%	2,48%
23	DEP DE LA CREUSE	1428	3407	2554	5075	1,29%	3,89%	2,09%
24	ZONE_TEST_RURALE_DORDOGNE	384	153	465	166	5,27%	2,77%	2,71%
24	ZONE_TEST_URBAINE_DORDOGNE	162	194	195	274	4,94%	2,38%	0,90%
25	CA DU PAYS DE MONTBELIARD	1732	2617	3432	4300	1,55%	0,77%	1,16%
27	LOUVIERS	1266	1414	1846	2254	1,42%	0,68%	0,72%
2B	DEP DE HTE CORSE	3704	23971	4341	31742	0,76%	0,49%	0,25%
30	CLI_NORD_EST	1446	3314	1917	4542	0,68%	0,59%	1,49%
32	UTAS DE CONDOM	370	233	592	355	4,68%	1,99%	2,84%
34	CLERMONT_L_HERAULT	1284	1669	1859	2383	2,07%	0,40%	1,80%
34	FRONTIGNAN_MEZE	1405	1201	1762	1599	2,86%	2,58%	1,18%
34	PIGNAN	801	1201	1111	1599	2,16%	1,50%	2,02%
35	PAYS DE LA ROCHE AUX FEES	90	168	195	453	7,07%	3,57%	2,11%
35	PAYS DE VITRE	149	172	401	327	5,90%	3,67%	1,87%
41	CLI DE BLOIS AGGLOMÉRATION	1373	692	2065	1076	1,27%	1,03%	0,98%
41	UPAS DE SUD-LOIRE	446	692	609	1076	2,21%	1,81%	2,92%
51	CHÂLONS	1139	674	1317	826	2,98%	2,69%	0,46%
52	ARR_DE_CHAUMONT	642	1083	985	1645	2,49%	1,79%	2,20%
53	MAYENNE	1632	2046	2977	2660	1,47%	0,90%	1,69%
56	CLI DE VANNES	1349	1231	2225	1753	1,87%	0,01%	1,19%
59	TERRITOIRE TEST DU NORD	4213	3959	6088	5464	0,74%	0,26%	0,91%
60	CREIL-NOGENT-SUR-OISE	509	392	855	611	3,04%	0,37%	1,68%
60	LIANCOURT	297	255	413	470	2,78%	1,86%	2,07%
62	ARRAGEOIS	2779	3951	4380	5999	0,98%	3,61%	0,44%
62	MONTREUILLOIS	1696	3951	2574	5999	0,83%	3,65%	1,58%
62	TERNOIS	1381	1888	2015	3785	1,50%	4,19%	1,62%

→

(Note de lecture page suivante)

Tableau D.1. Qualité des 51 couples test-témoin (2/2)

		Taille des zones				Ecart absolu moyen		
		2001	2001	2006	2006	Sorties du RMI		Intéressement
		Test	Témoin	Test	Témoin	2001-04	2005-07	2005-06
DEP	Zone test	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
69	CLI_13_GIVORS	538	1630	880	2392	4,78%	1,77%	1,73%
69	CLI_15_VILLEFRANCHE_SUR_SAONE	883	644	1640	1132	1,56%	0,80%	1,58%
69	CLI_5_TARARE	444	1630	794	2392	1,19%	2,43%	0,62%
70	LUXEUIL_LES_BAINS	351	394	650	616	3,24%	2,63%	1,50%
76	CA_ELBEUF_BOUCLE_DE_SEINE	1541	9691	2139	13127	1,50%	0,42%	1,05%
79	CLI_DE_BRESSUIRE	186	136	373	277	4,54%	2,89%	2,73%
79	CLI_DE_NIORT	1366	421	1830	583	2,28%	2,36%	3,21%
79	CLI_DE_THOUARS	293	73	432	108	3,18%	2,42%	4,93%
86	CHAUVIGNY	256	277	469	463	0,80%	2,50%	1,74%
86	JAUNAY-CLAN	413	303	839	543	4,74%	3,36%	2,24%
86	LOUDUN	259	277	380	463	2,76%	2,52%	2,01%
93	ZONE_TEST_DU_93	6102	7480	9802	12285	1,17%	0,44%	0,23%
95	ARGENTEUIL	2483	1389	3418	2212	0,59%	0,65%	0,48%
95	BEZONS	428	758	630	1251	4,69%	1,66%	0,50%

Source : CNAF FILEAS et BENETRIM juin 2001 à juin 2007.

Champ : Ensemble des allocataires du RMI des zones tests et témoins.

Lecture : Pour chaque couple zone test, zone témoin les quatre premières colonnes correspondent aux nombres de foyers allocataires des deux zones aux 31 décembre 2001 et 2006.

Les écarts absolus moyens correspondent à la moyenne des écarts absolus des évolutions annuelles sur les différentes périodes soit pour les sorties du RMI, soit pour les entrées dans le dispositif d'intéressement. Leur définition est précisée en annexe A.

Spécifiquement, colonne 5, l'écart absolu des taux de sorties du RMI compare les évolutions annuelles des taux de sorties semestriels du RMI. Il correspond à la moyenne des écarts des évolutions entre les 2nds semestres 2001 et 2002 jusqu'aux écarts d'évolutions entre les 2nds semestres 2003 et 2004.

Colonne 6, cette mesure est répétée pour les évolutions annuelles des taux de sorties trimestriels du RMI entre les 1ers trimestres 2005 et 2006 jusqu'au 2nds semestres 2006 et 2007.

Colonne 7, cette mesure est répétée pour les taux trimestriels d'entrée en intéressement depuis l'évolution entre les 1ers trimestres 2005 et 2006 jusqu'à l'évolution entre les 3èmes trimestres 2005 et 2006.